

Chez Charal, des salariés formés à la production et diplômés

L'entreprise Charal, un des plus gros employeurs de Cholet (1 000 personnes), continue de former ses salariés. Jeudi, Anne-Laure Germain, directrice des ressources humaines, a remis les diplômes Pass Ifria (apprentissage dans l'industrie alimentaire) et CQP (certificat de qualification professionnelle) aux salariés.

Huit d'entre eux, qui ont bénéficié d'une formation rémunérée pour devenir opérateurs de production (réservée aux hommes et femmes, avec ou sans diplôme) ont donc reçu le Pass Ifria.

Pour les candidats, il s'agissait d'intégrer un parcours en alternance, théorique et pratique, de six mois. Avec l'objectif d'apprendre un métier au sein des ateliers d'abattage, de découpe ou de transformation de produits élaborés. À l'issue de la formation, les demandeurs d'emploi ont la possibilité de signer un CDI ou,



Lors de la cérémonie de remise de diplômes jeudi chez Charal.

pour les salariés, d'évoluer au sein de l'entreprise.

C'est là qu'intervient le deuxième dispositif CQP. Ce titre, reconnu par les professionnels, permet aux salariés de certifier leur métier et de monter en compétence, en élargis-

sant leur périmètre d'intervention au sein d'un atelier. Douze CQP ont été remis jeudi. Au total, Charal a intégré 90 personnes depuis la mise en place du dispositif Pass Ifria, il y a quatre ans. Du côté du CQP, 25 opérateurs ont été certifiés depuis 2013.

Ouest France – Samedi 2 et Dimanche 3 mai 2015



20 salariés de Charal distingués par un diplôme

Une vingtaine de salariés de chez Charal ont été distingués par une remise de diplôme jeudi, dans les locaux de l'entreprise.

Valoriser ses opérateurs en reconnaissant officiellement que « ce qu'ils savent faire, c'est technique. Cela demande beaucoup plus de connaissances que certains peuvent l'imaginer ». Car un salarié qui se sent valorisé, c'est un salarié qui se sent bien

dans son entreprise et donc, y travaille bien. Charal l'a bien compris et s'attache ainsi à décerner des Certificats de qualification professionnelle (CQP) à ses ouvriers depuis plusieurs années. Un titre qui permet de reconnaître un savoir-faire propre à un métier quand il n'existe pas de diplôme correspondant. Une douzaine d'opérateurs des services Abattoir l'ont reçu jeudi, dans les locaux de l'entreprise, en présence

d'Anne-Laure Germain, leur directrice des Ressources humaines. Chevronnés, ils s'étaient tous portés volontaires pour passer l'examen permettant d'obtenir ce diplôme.

À leurs côtés, on retrouvait 8 ouvriers venant de bénéficier du dispositif Pass Ifria, qui leur a permis d'intégrer l'entreprise en suivant une formation en alternance d'opérateur de production de l'industrie des viandes. • Ouverte à tous les niveaux

d'études, cette formation de 6 mois est à la fois théorique et pratique. Elle leur donne un socle de connaissances qui leur permettra d'évoluer dans leur parcours professionnel, tout en se familiarisant avec l'univers de notre entreprise », apprécie Anne-Laure Germain, qui voit, là aussi, l'opportunité de mieux connaître ses nouvelles recrues, et leurs compétences.